

Qualifier et challenger une solution d'éclairage au sein d'un projet

Face à des études et des offres d'éclairage inégales, la maîtrise d'œuvre et les bureaux d'études doivent savoir juger, choisir et défendre. Autour d'un projet fil rouge — du besoin au suivi de chantier — ce module outille pour mener le volet éclairage d'une opération avec un regard critique : qualifier un matériel, lire et challenger une étude, apprécier une variante en exécution. Il met en pratique les fondamentaux du module 1, du point de vue de ceux qui prescrivent et défendent les choix.

Objectifs opérationnels

- Adapter son approche selon le type d'opération
- Qualifier un luminaire LED sur des critères objectifs
- Analyser et challenger une étude d'éclairage
- Apprécier la recevabilité d'une variante en phase d'exécution

Public Concerné

- Maîtrise d'œuvre et bureaux d'études (MOE / BET)
- Ingénieurs et chargés d'études, chefs de projet, techniciens de bureau d'études, prescripteurs

Durée

7.00 Heures 1 Jour

Prérequis

Suivre cette formation demande

- d'avoir suivi le module « S'approprier les fondamentaux de l'éclairagisme » C130-ECLAIR (ou niveau équivalent)
- d'intervenir sur le volet éclairage d'un projet, côté maîtrise d'œuvre / BET

Contenu

Cadrer son approche selon l'opération

- Le type d'opération : rénovation, neuf, avec ou sans architecte
- Les limites du rôle du bureau d'études
- Le passage de relais au concepteur lumière : quand, pourquoi

Qualifier un luminaire LED

- La grille de qualification : rendement, IRC / CCT / UGR, durée de vie, IP / IK, garantie
- Atelier « bon ou piègeux » : lire des fiches produits et repérer ce qu'elles taisent

Analyser une étude d'éclairage

- La lecture critique d'une étude, en conception comme en chantier, appuyée sur les études DIALux
- Chasse aux failles sur une étude réelle, en binôme

Sécuriser l'exécution

- Recevabilité des variantes en exécution (privé / public)
- Restitution des grilles par les participants et boîte à outils

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'exemples et d'études de cas.

Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

Formation animée par un ingénieur éclairagiste et concepteur lumière, planificateur agréé DIALux. Il intervient au quotidien en études d'éclairage et en conception lumière, aussi bien aux côtés des maîtres d'ouvrage que des maîtrises d'œuvre, sur des projets de toutes natures. Cette double position lui permet de restituer, en formation, le point de vue de chacun des acteurs d'un projet.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

ÉVALUATION DES ACQUIS THÉORIQUES ET PRATIQUES

L'évaluation des acquis est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES BÉNÉFICIAIRES

Cette évaluation réalisée en fin de formation, mesure l'organisation et les conditions d'accueil des bénéficiaires, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés. Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et le traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com